

Fermetures de rues pour les événements dans la Zone festive de la rue Saint-Charles Ouest

Des fermetures de rues sont prévues à compter du 22 juin, et ce, jusqu'au 6 octobre au plus tard, dans le cadre des festivités situées dans la Zone festive sur la rue Saint-Charles Ouest. Un plan de signalisation est prévu pour orienter les usagers de la route.

Festivités de la Fête nationale :

Dès le 22 juin à 6 h :

- La rue Saint-Charles Ouest sera fermée entre les rues Saint-Jacques et Guilbault;
- La rue Saint-Sylvestre sera fermée entre les rues de Longueuil et Saint-Charles Ouest.

Le 23 juin à 8 h, s'ajoutent :

- La fermeture de la rue Saint-Jean entre les rues Saint-Charles Ouest et de Longueuil;
- La fermeture de la rue de Longueuil entre les rues Saint-Jean et Saint-Charles Ouest.

Le 24 juin à 8 h, la majorité des entraves seront démobilisées, mais le tronçon de la rue Saint-Charles Ouest entre les rues Saint-Sylvestre et Saint-Jacques demeurera fermé pour aménager le projet-pilote de piétonnisation. Le plan de mobilité (voir l'aide-mémoire circulation) pour contourner la rue Saint-Charles Ouest lors de sa fermeture estivale sera mis en place dans les rues périphériques **dès le 24 juin vers 8 h**.



Fermetures de rues pour les événements

Festi-pétanque La Marseillaise :

Du 1^{er} au 6 août :

- La fermeture de la rue Saint-Jean entre les rues Saint-Charles Ouest et de Longueuil;
- La fermeture de la rue de Longueuil entre les rues Saint-Jean et Saint-Charles Ouest.

Lumifest :

Du 26 au 1^{er} octobre :

- La fermeture de la rue Saint-Jean entre les rues Saint-Charles Ouest et de Longueuil;
- La fermeture de la rue de Longueuil entre les rues Saint-Jean et Saint-Charles Ouest.